



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°25 – 9 septembre 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

MAÏS

Bilan ravageurs :

Pyräle : Quelques dégâts, pression faible.

Chrysomèle : Captures sur les sites historiques.

Bilan maladies : Quelques signalements, pression faible.

COLZA

Stade : 1 feuille majoritaire.

Limaces : Risque faible à moyen. Surveiller les parcelles en cours de levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Altises : Risque faible à moyen susceptible d'évoluer dans les prochains jours. Surveillance très régulière des parcelles recommandée.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Parcelles observées cette semaine :

15 Maïs, 44 Colza.



Prévisions météo à 7 jours :

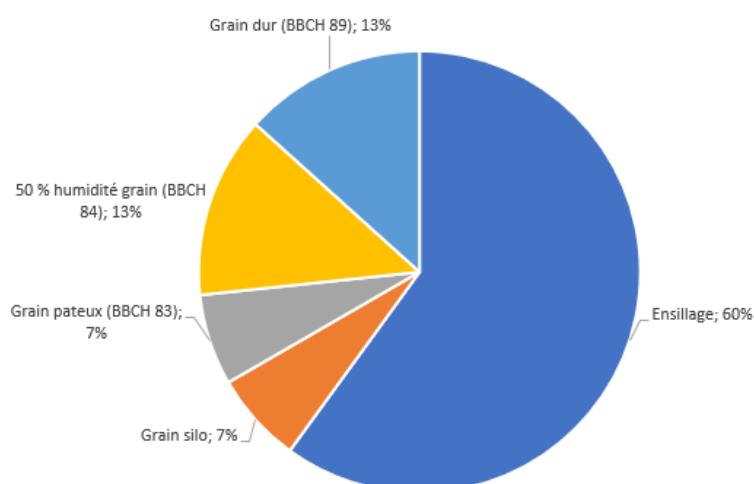
JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16
10° / 24°	10° / 24°	12° / 26°	12° / 27°	14° / 27°	13° / 29°	15° / 24°
▲ 5 km/h	► 15 km/h	▲ 5 km/h	► 15 km/h	▲ 5 km/h	► 15 km/h	▲ 10 km/h 45 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 08/09/2026 à 14h30 Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

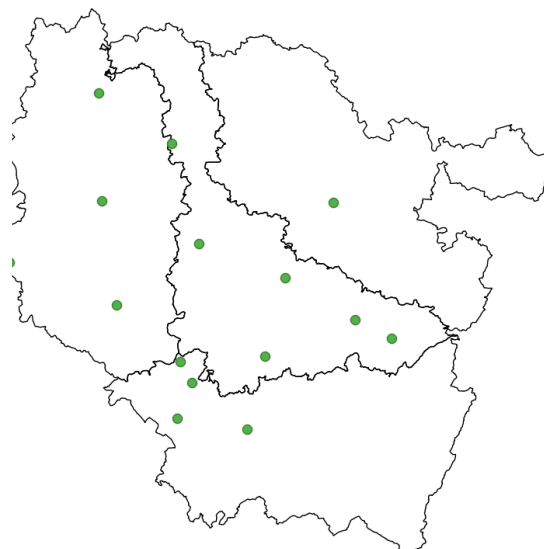
1 Bilan sanitaire avant récolte

L'état sanitaire des maïs a été évalué entre début août et début septembre. Pendant cette période, les stades des maïs s'évaluaient de grain pâteux (BBCH 83) à grain dur (BBCH 89). A noter que les températures élevées tout au long de l'été ont fortement pénalisé le développement de la culture, et qu'un certain nombre de parcelles a été récolté avant la mise en place de ces observations (67 % des parcelles).

Répartition des stades observés



Localisation des parcelles observées



a. **Pyrale (*Ostrinia nubilalis*)**

Les attaques de pyrale peuvent se faire à 3 niveaux :

- au-dessus de l'épi, globalement peu dommageable ;
- dans l'épi, assez peu dommageable en termes de rendement mais plutôt en termes de qualité ;
- en-dessous de l'épi, très dommageable par la rupture de l'alimentation de l'épi voire sa chute au sol.

Cette année on constate des dégâts sur plantes dans 83 % des parcelles observées. L'intensité de ces attaques reste faible avec en moyenne 7,6 % de plantes touchées.

Seule la parcelle de TILLY-SUR-MEUSE (55) est fortement impactée avec 22 % de plantes touchées (entre 1 et 8 % de plantes touchées sur les autres parcelles). Ces dommages sont un peu plus importants que l'an dernier où l'on avait des dégâts dans 81 % des parcelles avec en moyenne 4 % de plantes attaquées. Enfin, 3,5 % des dégâts constatés sont concentrés dans l'épi (5 % en 2025).



**Pyrale sur tige
(FREDON GE)**

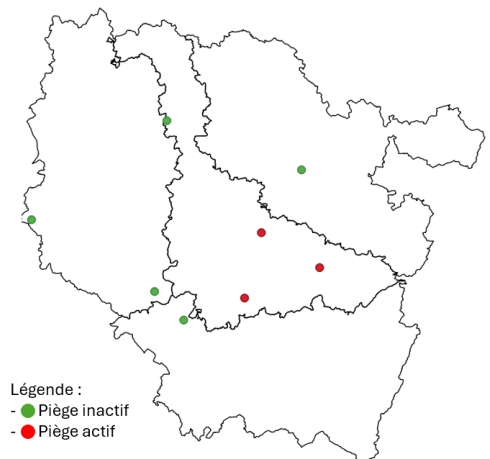
b. Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*)

Cette année, 8 pièges à phéromones ont été répartis sur le réseau d'épidémiosurveillance lorrain/barrois pour le suivi de cet insecte. Les pièges ont été disposés dans des parcelles à risque, c'est-à-dire les parcelles de maïs précédant maïs qui se situent à proximité d'un axe de transport (axes routiers, aéroport...), voie de dispersion de l'insecte. Les relevés sont effectués de manière hebdomadaire sur 6 à 8 semaines durant les mois de juillet à septembre.

Durant toute la période de suivi, des captures ont été enregistrées sur les 3 sites historique en Meurthe-et-Moselle.

On dénombre en tout :

- 14 captures à LANEUVELOTTÉ (54),
- 17 à HAROUÉ (54),
- 32 à THIÉBAUMÉNIL (54).



Localisation des captures de chrysomèles en 2026 via les pièges à phéromones

L'implantation du ravageur est confirmée sur le département de Meurthe-et-Moselle avec des captures sur 4 années consécutives. A noter que ce ravageur a besoin de maïs tout au long de son cycle de développement et d'une génération à l'autre. Les adultes pondent uniquement dans des parcelles de maïs et les larves qui sortent l'année suivante ne consomment que des racines de maïs. C'est pourquoi, au regard de la biologie de la chrysomèle, la rotation des cultures est à privilégier, avec une efficacité de 95% (source Arvalis - Institut du Végétal). Il peut simplement suffire de couper la monoculture de maïs une année avec une autre espèce.

c. Charbon commun (*Ustilago maydis*)

Le charbon commun, facilement reconnaissable par la présence de tumeurs charbonneuses, est présent sur une seule parcelle (4 en 2025) avec 2 % de plantes touchées (4 % en moyenne sur 2025).

Rappelons qu'en général, le charbon commun est peu préjudiciable pour la culture.



Charbon commun sur maïs (FREDON GE)

d. Charbon nu des inflorescences (*Sphacelotheca reiliana*)

Le charbon nu est reconnaissable par l'apparition de tumeur charbonneuse, sans membrane, à la base de la panicule et par la présence d'une masse globuleuse de spores reliées par un réseau de filaments en pelote à la place de l'épis à l'intérieur des spathes. Cette maladie a été retrouvée sur une seule parcelle (3 parcelles concernées en 2025) avec un niveau d'infestation 2 % (contre 1,5 % de plantes touchées en 2025).

e. Helminthosporiose fusiforme (*Exserohilum turcicum*)

Les symptômes d'helminthosporiose fusiforme sont reconnaissables grâce aux taches de brûlures caractéristiques dont le centre est ponctué de spores noires. Cette maladie n'est pas retrouvée cette année (1 parcelle en 2025 avec 1 % de plantes touchées).



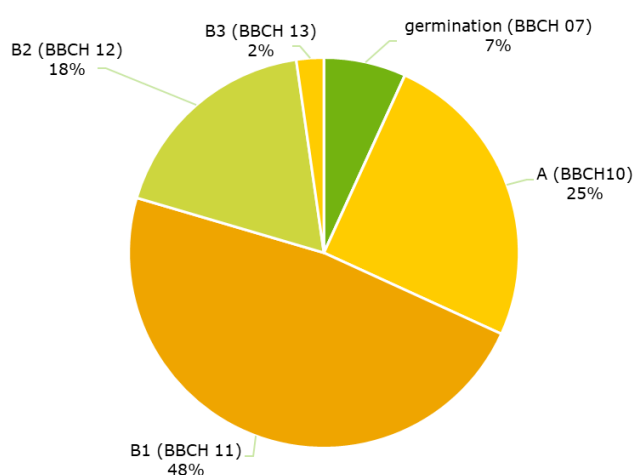
**Helminthosporiose
fusiforme
(ARVALIS)**



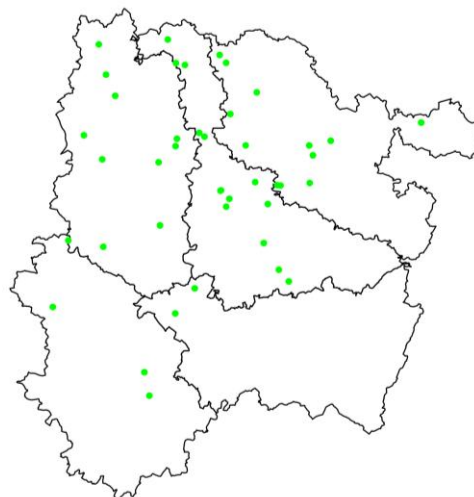
1 Stade des cultures

Le réseau d'observations monte en puissance cette semaine avec 44 parcelles observées. 93 % des parcelles du réseau sont désormais levées. Pour ces parcelles, les stades sont compris entre cotylédons et 3 feuilles. La grande majorité des colzas est au stade 1 feuille (B1 ; BBCH 11).

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Limaces (*Deroceras reticulatum* et *Arion hortensis*)

a. Observations

Des dégâts mineurs sont constatés dans 6 parcelles sur 26 ayant fait l'objet d'une observation spécifique, avec 1 à 10 % de la surface foliaire détruite.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. Le risque a priori peut être évalué à la parcelle via la grille ACTA-De Sangosse (cette grille est utilisable pour toutes les cultures).

Entrez ici votre indice de valeur de risque

SOL	Argileux		5			
	Limono-argileux		4			
	Argilo-calcaire		4			
	Limoneux		2			
	Limono-sableux/champagne crayeuse		1			
	Sableux		0			
Le précédent	Colza		6			
	Céréales d'hiver		4			
	Cultures de printemps		1			
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)		5			
La date d'implantation	Colza/Blé		Maïs/Tournesol			
	Précoce	1	Précoce	4		
	Normal	2	Normal	2		
	Tardif	4	Tardif	1		
Sensibilité de la culture mise en place	Blé/orge/prairies		1			
	Maïs		2			
	Tournesol		4			
	Colza		6			
Historique de la parcelle	Beaucoup de limaces		4			
	Quelques limaces		2			
	Peu de limaces		0			
Végétation lors de l'interculture	Très développée		4			
	Peu développée		2			
	rare		0			
Travail du sol	Déchaumage après récolte + labour		0			
	Labour sans déchaumage après récolte		2			
	Déchaumage après récolte		1			
	Déchaumage mais pas après récolte		2			
	Absence du travail du sol		4			
Préparation lit de semence	Grossière		4			
	Intermédiaire		2			
	Fine		0			
		Calculez ici la somme :				

Somme des valeurs prises pour les différents critères de risque	Niveau de risque à la parcelle
Inférieur à 18	Faible
Entre 18 et 23	Moyen
Entre 23 et 28	Fort
Supérieur à 28	Très fort

c. Analyse de risque

L'épisode pluvieux des jours précédents a pu occasionner un peu d'activité des limaces et quelques dégâts mineurs sur les cultures. Toutefois, les conditions chaudes et sèches actuelles ne sont pas favorables à l'accumulation des dégâts. La surveillance doit se maintenir au regard des levées tardives des colzas et de leur pleine sensibilité à tous les ravageurs défoliateurs. Le risque est faible à moyen cette semaine.



d. Gestion alternative du risque



Le travail du sol et la préparation du lit de semence sont des leviers agronomiques efficaces pour réduire les populations du ravageur en amont de l'implantation. A noter qu'il existe également des solutions de biocontrôle efficaces à base de phosphate ferrique pour la gestion du risque limace.

Vous pouvez les retrouver dans la liste ci-dessous : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

3 Petites altises (*Phyllotreta* sp.) et Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Les altises sont des petits coléoptères qui occasionnent des morsures circulaires, perforantes ou non, de 1 à 2 mm dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Ces attaques pénalisent la culture lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est détruite.

Lorsque la culture est levée, une surveillance assidue est nécessaire, car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement.

Observer en priorité les bordures de parcelle, notamment à proximité des anciens champs de colza.



Dégâts de petites altises (Terres Inovia)



a. Observations

Des morsures d'altise sont observées dans 60 % des parcelles du réseau (1 parcelle la semaine précédente). La proportion de plantes touchées ainsi que la surface foliaire détruite restent pour l'instant limitées : 1 à 40 % des pieds avec morsure et 1 à 10 % de surface foliaire détruite.

Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque cette semaine.

Le vol de grosse altise n'a pas encore débuté. Seuls des individus isolés sont capturés à BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES (54) et DOMMARTIN-LE-SAINT-PÈRE (52).

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

c. Analyse de risque

Aucune parcelle du réseau ne dépasse pour l'instant le seuil indicatif de risque fixé à 80 % de plantes porteuses de morsures et au moins 25 % de surface foliaire détruite. Toutefois, les conditions actuelles chaudes et sèches sont favorables aux dégâts de petites altises qui peuvent s'accumuler très rapidement ; d'autant plus que les levées des colzas sont tardives. Le risque est faible à moyen pour l'instant mais pourrait évoluer dans les prochains jours. Une surveillance très régulière des parcelles est requise.



d. Gestion alternative du risque

Eviter de détruire les repousses de colza lorsque les colzas en place à proximité sont au stade cotylédons – 3 feuilles. Cela évite la migration des petites altises vers des cultures au stade sensible.



Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Alter Agro, Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Terres Inovia, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr